

PLUi-H/ ScoT du Pays de Gex

Scénario - enjeux



Copil « Centre Nord » du 14 12 2016

Liste des participants

Nom-Prénom	Titre
Patricia REVELLAT	Maire adjoint - Cessy
Sandrine VANEL-NORMANDIN	Maire Adjoint urbanisme et transport - Gex
Jean-Pierre RIVIERE	Maire adjoint à l'urbanisme - Segny
Pierre REBEIX	Maire - Echenevex
Jean-Yves BERTSCHI	Représentant la Chambre d'Agriculture
Jean-Pierre FOUILLOUX	Maire - Segny
Vincent SCATTOLIN	Vice-Président « Aménagement » - CCPG
Jean-François OBEZ	Vice-Président « Transport » - CCPG
Michelle CHENU-DURAFOUR	Vice-Présidente « Habitat » - CCPG
Pierre-Alain THIEBAUD	Chef de projet PLUiH - CCPG
Aurélié LOOS	CITADIA Conseil
Manon ORHANT	CITADIA Conseil

Code couleur utilisé

Phrase en gras : compléments à apporter / point en attente ou à corriger

Phrase en rouge : enjeux complémentaires identifiés

SCENARIO HORIZON 2030 / ARMATURE URBAINE

Remarques des participants :

- Scénario du projet de territoire validé (120 000 habitants en 2030). Cet objectif nécessite une réduction des surfaces constructibles des PLU ;
- Le constat de l'armature urbaine actuelle est partagé ;
- **En attente de la répartition par secteur/commune du droit à bâtir ;**
- **Transmettre aux communes les bases INSEE détaillées « équipements, commerces, services et emplois » afin d'y apporter d'éventuelles corrections ;**
- **Il est important de maintenir des coupures vertes paysagères entre les villes du Pays de Gex** pour éviter de créer une conurbation ininterrompue, notamment sur les « villes de frontière » ;

- **Adapter la densité à la typologie des communes.**

AUTRES ENJEUX

- **Créer une école intercommunale Gex-Cessy ;**
- L'enjeu de « reconversion des exploitations agricoles en cœur d'agglomération » doit être associé à **un enjeu « d'accompagnement de la délocalisation des exploitations agricoles » ;**
- **Prévoir une zone dédiée aux équipements publics sur le secteur.** Sa localisation reste à trouver. Grand Champ est évoqué (Gex) ;
- **Ajouter un enjeu touristique en lien avec la station des Monts Jura et le réaménagement du col de la Faucille ;**
- **Les enjeux patrimoniaux sont à préciser au regard de l'étude menée par le CAUE/UDAP ;**
- **Les effectifs et besoins futurs des collèges et lycées sont à connaître. Un courrier doit être adressé à la Région et au Département ;**
- **Mutualiser les parkings existants pour organiser les P+R ;**
- **Recalibrer le chemin des « Pechettes » pour accéder plus facilement au futur P+R de Segny depuis Chevry ;**
- **Anticiper une futur connexion routière à l'échangeur de Versoix ;**
- Il sera opportun de prévoir des règlements d'urbanisme commun pour des secteurs de communes différentes qui se touchent (ex : rue de Genève à Cessy/Gex) ;
- **Tenir compte du contrat d'axe relatif au BHNS, imposant des densités plus fortes le long du tracé ;**
- **Lutter contre l'enfrichement des Bas Monts.**

Les autres enjeux présentés n'appellent pas de remarque

PLUi-H/SCoT du Pays de Gex

Scénario - enjeux



Copil « secteur Valserine » du 15 12 2016

Liste des participants

Nom-Prénom	Titre
Ian THOMPSON	Maire adjoint - Lélex
Pierre BARRAS	Conseiller municipal - Chézery-Forens
Bernard VUAILLAT	Maire - Chézery-Forens
Bernard GENEVRIER	Maire - Lélex
Stéphane CHAMBOST	Maire Adjoint - Mijoux
Vincent SCATTOLIN	Vice-Président « Aménagement » - CCPG
Jean-François OBEZ	Vice-Président « Transport » - CCPG
Michelle CHENU-DURAFOUR	Vice-Présidente « Habitat » - CCPG
Pierre-Alain THIEBAUD	Chef de projet PLUiH - CCPG
Timothée HUBSCHER	CITADIA Conseil
Manon ORHANT	CITADIA Conseil

Code couleur utilisé

Phrase en gras : compléments à apporter / point en attente ou à corriger

Phrase en rouge : enjeux complémentaires identifiés

COMPLEMENTS AU DIAGNOSTIC

- La pression démographique du Pays de Gex s'explique en partie par le fait que la Suisse ne construise pas suffisamment de logements ;
- La Valserine est soumise à la pression de 3 pôles : Bellegarde, canton de Vaud et Canton de Genève ;
- Les salariés en euros de la plaine gessienne sont repoussés toujours plus loin et notamment, dans la vallée, faute de logement abordable ;
- De nombreux habitants de la vallée travaillent dans l'usine Courtier (500 emplois) à Champfromier ;
- Les touristes des Mont Jura viennent essentiellement de Belgique, Bretagne, Paris, Val de Saône...
- le trafic routier s'est fortement intensifié ces dernières années.

SCENARIO HORIZON 2030 / ARMATURE URBAINE

- Le scénario projet de territoire est validé (120 000 habitants horizon 2030) ;
- Distinguer le secteur de la Valserine du reste du Pays de Gex. **Son développement doit être accompagné et encouragé ;**
- **Ne pas bloquer le développement touristique de la Valserine au nom de la « régulation » démographique portée par le projet de territoire**

AUTRES ENJEUX

- **Maintenir la singularité urbaine et architecturale de la vallée et préserver son cadre de vie ;**
- **Urbaniser en priorité les secteurs de déprise agricole (autour des hameaux, sur les pentes...)** et non les « bonnes terres agricoles » ;
- **Réoccuper les délaissés notamment ceux du SMMJ, les anciens centres de vacance... en faveur des logements saisonniers ? ;**
- **S'inspirer du dispositif de financement mis en place en Savoie et Haute-Savoie pour requalifier l'immobilier de montagne ;**
- **Développer la fibre optique dans la vallée, notamment à Lélex et sur les zones d'activités...** La CCPG doit se rapprocher du SIEA à ce sujet ;
- **Développer du commerce qui réponde aux besoins des habitants** et pas seulement aux besoins des touristes ;
- **Porter une réflexion spécifique sur l'hébergement des travailleurs détachés** en plus des saisonniers et des travailleurs étrangers ;
- **Développer du tourisme 4 saisons** et non pas uniquement hivernal ;
- **Améliorer la desserte en transport en commun, notamment en période touristique, en organisant des navettes en direction de la gare TGV de Bellegarde.** Piste de réflexion : mutualiser les bus scolaires et adapter leurs horaires ? ;
- **Connecter d'avantage la Valserine à la plaine gessienne et son aéroport (via une navette de transport public) ;**
- **Prévoir des travaux d'aménagements routiers pour notamment, développer les transports collectifs ;**
- **Développer une offre de TC spécifique à l'activité touristique de montagne, reliant notamment la Faucille à Lélex et en direction de la Vattay,**
- **Travailler la desserte TC en partenariat avec Bellegarde et Les roussets ;**

Les autres enjeux présentés n'appellent pas de remarque

PLUi-H/SCoT du Pays de Gex

Scénario - enjeux



Copil « secteur Nord » du 15 12 2016

Liste des participants

Nom-Prénom	Titre
Judith HEBERT	Maire - Grilly
Christine DUPENLOUP	Maire adjoint - Grilly
Yves TERISSE	Conseiller municipal - Grilly
Jacques DUBOUT	Maire - Versonnex
Patrick HEIDELBERGER	Maire adjoint - Versonnex
Jean-Marc JOANNES	Conseiller municipal - Versonnex
Pierre HOTELLIER	Maire - Vesancy
Bernard MUGNIER	Maire adjoint - Vesancy
Isabelle HENNIQUAU	Maire - Sauverny
Jules BUREL	Maire adjoint - Sauverny
Véronique BAUDE	Maire adjoint – Divonne
Bertrand AUGUSTIN	Conseiller municipal – Divonne
Vincent SCATTOLIN	Vice-Président « Aménagement » - CCPG
Jean-François OBEZ	Vice-Président « Transport » - CCPG
Michelle CHENU-DURAFOUR	Vice-Présidente « Habitat » - CCPG
Pierre-Alain THIEBAUD	Chef de projet PLUiH - CCPG
Timothee HUBSCHER	CITADIA Conseil
Manon ORHANT	CITADIA Conseil

Code couleur utilisé

Phrase en gras : compléments à apporter / point en attente ou à corriger

Phrase en rouge : enjeux complémentaires identifiés

COMPLEMENTS AU DIAGNOSTIC

- Ajouter le scénario « réserves foncières des PLU » à la courbe de croissance de la population du Pays de Gex ;
- Vérifier que le Pays de Gex est bien concerné par l'AOP « Comté » ;
- Vérifier la population estimée en 2018. Des chiffres paraissent surprenants notamment les populations de Divonne-les-Bains et Saint-Genis-Pouilly qui sont quasiment identiques.

SCENARIO HORIZON 2030 / ARMATURE URBAINE

- Le scénario démographique « projet de territoire » est validé (120 000 habitants à horizon 2030). Néanmoins des doutes sont émis sur la réelle capacité du PLU à maîtriser la croissance démographique ;
- **Les densités et silhouettes urbaines doivent être en cohérence avec la typologie des communes (pôle, ville, village...) ; s doivent être adaptées à la typologie des communes et à la desserte en transport en commun ;**
- La proposition d'inscrire Divonne comme « *pôle urbain à vocation touristique* » est validée. **Le PLU devra également faire en sorte de « promouvoir la marque ».**
- Les autres communes du secteur n'ont pas vocation à trop se développer. La volonté est de **maintenir la qualité de vie présente sur ce secteur avec une vie de village et ses commerces de proximité.**

AUTRES ENJEUX

- **Développer les transports collectifs, en interne et en direction de la Suisse ;**
- **Ajouter un enjeu relatif à la nécessité de désenclaver le Pays de Gex ;**
- **Remplacer le terme « maîtriser » par celui de « freiner » le développement urbain et la croissance démographique (...)** ;
- **Supprimer l'enjeu de développement résidentiel intercommunal entre Sauverny et Grilly ;**
- **Ajouter un enjeu en lien avec le besoin en médecins du secteur ;**
- **Faciliter l'accès aux hôpitaux suisses ;**
- **Conserver le travail partenarial relatif au Label « Suisse garantie » ;**
- **Développer les circuits courts pour favoriser la production et la consommation locale ;**
- **Développer une zone commerciale à Divonne-les-Bains ;**
- **Conforter et renforcer l'emprise actuelle de la voie ferrée pour la mobilité douce (piste cyclable, bus en site propre... ?)**
- **Inscrire des réserves foncières permettant à terme le contournement routier des villages et la création de nouvelles voies pour la reprise du transit du fret à long terme si nécessaire ;**
- L'enjeu de restructurer le système de déplacement au sein des zones d'activités **vaut pour toutes les zones d'activités du territoire.**
- **Intégrer les enjeux identifiés par l'étude patrimoniale du CAUE/UDAP ;**
- **Intégrer les enjeux du Département et de la Région relatifs aux besoins scolaires (Collèges, Lycées) et routiers.** Un courrier officiel doit être adressé par la CCPG ;

Les autres enjeux présentés n'appellent pas de remarque

PLUi-H/SCoT du Pays de Gex

Scénario - enjeux



Copil « Centre Sud » du 05 01 2017

Liste des participants

Nom-Prénom	Titre
Jean-François RAVOT	Maire - Chevry
Guy DURAFFOURG	Maire adjoint - Chevry
Dominique DONZE	Maire - Crozet
Cédric GALICHET	Maire adjoint - Crozet
Denis LINGLIN	Maire - Sergy
Philippe RICO	Maire adjoint - Sergy
Hubert BERTRAND	Maire - Saint-Genis-Pouilly
Albert BOUGETTE	Maire adjoint - Saint-Genis-Pouilly
Vincent SCATTOLIN	Vice-Président « Aménagement » - CCPG
Jean-François OBEZ	Vice-Président « Transport » - CCPG
Michelle CHENU-DURAFOR	Vice-Présidente « Habitat » - CCPG
Pierre-Alain THIEBAUD	Chef de projet PLUiH - CCPG
Timothée HUBSCHER	CITADIA Conseil
Manon ORHANT	CITADIA Conseil

Code couleur utilisé

Phrase en gras : compléments à apporter / point en attente ou à corriger

Phrase en rouge : enjeux complémentaires identifiés

COMPLEMENTS AU DIAGNOSTIC

- **Le bureau d'étude est invité à se rapprocher des services de la mairie de Saint-Genis-Pouilly pour vérifier le nombre de constructions/population annoncé dans la projection 2018 ;**

SCENARIO HORIZON 2030 / ARMATURE URBAINE

- **La méthode de définition des « agglomérations » est à préciser ;**
- Il est rappelé que le but du PLUiH/SCoT est d'anticiper et de préparer le territoire à l'accueil de nouveaux habitants (logements, équipements, etc.) ;
- Il est constaté que les réserves foncière du PLU suffisent à absorber le projet de territoire. Elles sont même trop nombreuses et devront être réduites ;

- La commune de Saint-Genis-Pouilly estime que l'objectif démographique du projet de territoire n'est pas cohérent avec la réalité ;
- **Il est souhaité l'obtention du détail des droits et devoirs des composantes de l'armature urbaine (pôle, villes, communes rurales...)**
- **Les phénomènes de rétention foncière (30% évoqué), de mutation foncière et de changements d'usage doivent être intégrés pour calibrer les besoins en surfaces constructibles ;**
- **La commune de Crozet affiche sa volonté de ne pas être considérée comme une ville mais comme une commune rurale ;**
- **La commune de Chevry affiche sa volonté de se développer afin notamment de conserver ses commerces et services ;**
- **Une incompréhension demeure sur le statut de « commune rurale » attribué à la commune de Sergy dans l'armature urbaine ;**
- Un équilibre cohérent et global doit être trouvé. Toutes les communes ne pourront s'étendre ;
- L'armature urbaine constatée sera évolutive en fonction du projet retenu ;
- **Les pôles urbains du territoire sont à thématiser selon leurs spécificités ;**

ENJEUX

- **L'objectif démographique affiché (120 000 habitants à l'horizon 2030), nécessitera l'implantation d'équipements structurants pour le Pays de Gex : caserne de pompiers intercommunale, une salle d'exposition... ;**
- **Supprimer l'enjeu de création d'une ligne électrique transversale « Thoiry-Segny » ;**
- **Inscrire des réserves foncières permettant la prolongation de la 2X2 voies ;**
- **Valoriser la ligne du piémont : par le train (fret ou passager) ? par une voie douce ? par un bus en site propre ?**
- **Se rapprocher du Département et de la Région pour connaître les projets de créations de Collèges et Lycées sur le territoire intercommunal et les intégrer aux réflexions. Une sollicitation officielle sera adressée en ce sens par la CCPG aux deux collectivités ;**
- **Réhabiliter la décharge de Chevry (15 ha) et anticiper sa mutation en terrain agricole ou naturel et non pas en ISDI ;**

Les autres enjeux présentés n'appellent pas de remarque

PLUi-H/SCoT du Pays de Gex

Scénario - enjeux



Copil « Sud » du 05 01 2017

Liste des participants

Nom-Prénom	Titre
Claude CHAPPUIS	Maire - Challex
Muriel BENIER	Maire - Thoiry
Jack-Frédéric LAVOUE	Maire adjoint - Thoiry
Christophe CHEVOLAT	Maire adjoint - Saint-Jean de Gonville
Michel BRULHART	Maire - Saint-Jean de Gonville
Monique GRAZIOTTI	Maire - Farges
Catherine CAILLET	Maire adjoint - Farges
André DUPARC	Maire - Collonges
Christian ARMAND	Maire - Peron
Françoise FERROLLET	Maire adjoint - Péron
Patricia ALTHERR	Maire adjoint - Challex
Vincent SCATTOLIN	Vice-Président « Aménagement » - CCPG
Jean-François OBEZ	Vice-Président « Transport » - CCPG
Michelle CHENU-DURAFOR	Vice-Présidente « Habitat » - CCPG
Pierre-Alain THIEBAUD	Chef de projet PLUiH - CCPG
Timothée HUBSCHER	CITADIA Conseil
Manon ORHANT	CITADIA Conseil
Excusés	
Région Rhône-Alpes	

Code couleur utilisé

Phrase en gras : compléments à apporter / point en attente ou à corriger

Phrase en rouge : enjeux complémentaires identifiés

SCENARIO HORIZON 2030 / Armature urbaine

- Il est précisé que l'objectif du projet de territoire imposera une réduction des surfaces constructibles ;
- **L'objectif démographique doit également prendre en compte les « faux résidents » qui faussent les objectifs du projet de territoire (120 000 habitants à horizon 2030) ;**

- **La méthode de définition des « agglomérations » est à préciser :** par exemple, pourquoi Thoiry n'est pas comprise dans l'agglomération Saint-Genis-Pouilly/Sergy ;
- L'armature urbaine de demain devrait intégrer la volonté de développement des communes ;
- **Le bureau d'étude est invité à se rapprocher des services de la mairie de Thoiry pour vérifier le nombre de constructions projetées à horizon 2018.** De nombreux logements vont être livrés en 2017 et doivent être intégrés aux projections ;
- **Les cartes de consommation foncière et du potentiel de densification sont à retravailler à l'appui des données MAJIC et à transmettre aux communes pour validation ;**
- **Le détail des bases de données INSEE ayant permis la construction de l'armature urbaine actuelle sont à transmettre aux communes pour complément, le cas échéant ;**
- La question de la définition d'un autre pôle que Thoiry, fait débat. Il est craint la perte de l'harmonie existant aujourd'hui entre les communes ;
- **Le bureau d'études travaillera sur un scénario avec Collonges et Péron en « pôles d'équilibre » ou « pôles intermédiaires » (le vocabulaire reste à trouver) dont les dominantes pourraient être différentes : artisanat pour l'un et commercial pour l'autre. Le sujet doit être travaillé ;**
- **Il est souhaité également l'obtention du détail des droits et devoirs des composantes de l'armature urbaine (pôle, villes...)**
- **Tout comme Challex, la commune de Saint-Jean de Gonville souhaite également recentrer son urbanisation ;**

ENJEUX

- **La priorité des communes est de conserver les commerces et services présents, notamment de proximité, voire de les développer ;**
- Une étude est lancée sur le développement du **TAD. Les enjeux identifiés par cette étude seront à intégrer à la réflexion ;**
- Le rabattement sur la gare de Pougny-Chancy **est à organiser via Collonges**
- Préciser que les P+R sont à déployer **à proximité du Technoparc de Collonges** (en plus de du P+R de Pougny) ;
- **Il est important de desservir en transport en commun les hameaux et villages ;**
- **Corriger l'enjeu touristique « Étoffer le site du fort l'écluse par le développement de petits commerces »**
- **Supprimer l'enjeu : « Définir une nouvelle aire de grand passage des gens du voyage » ;**
- **Supprimer l'enjeu : « Mettre en place une police intercommunale » ;**
- **Supprimer l'enjeu : « réaliser un centre de remise en forme équin à St-Jean de Gonville » car le projet en cours ;**
- **Supprimer l'enjeu : « permettre la requalification du château de Farges » car le projet est en cours ;**
- **Supprimer l'enjeu : « créer un city stade et un jardin d'enfants à Farges » car le projet est déjà réalisé ;**
- **Ajouter l'enjeu : « Développer le pôle commercial et artisanal de Thoiry » ;**
- **L'enjeu de protéger les bas monts d'une urbanisation excessive est discuté.** Il est indiqué que l'entretien des bas mont est réalisé par le développement de l'urbanisation et non pas par l'agriculture qui délaisse ces secteurs, trop difficiles à exploiter ;
- Préciser que le projet de « supercross électrique » est localisé à Challex

- Préciser que l'enjeu de développer des structures d'accueil du grand âge est commun à toutes les communes du sud. Thoiry indique qu'une maison pluridisciplinaire et une maison seniors devraient voir le jour prochainement (le PC est accordé).
- Projet d'EHPAD : les communes de Collonges et de Thoiry se sont positionnées ;
- Préciser que l'équipement médical de Peron est un IME
- **Anticiper le besoin d'une nouvelle école à Thoiry ;**
- **Anticiper le besoin d'un nouveau collège dans le secteur Sud.** Thoiry se positionne. Un courrier officiel doit être adressé par la CCPG au CD01 afin de connaître les projets de création de collège sur le Pays de Gex ;
- **Faciliter la construction de logements sociaux, notamment à Thoiry, afin de résorber le phénomène de carence auquel elle doit faire face.**

Les autres enjeux présentés n'appellent pas de remarque

ENJEUX AJOUTES HORS SEANCE

- **L'objectif de 120 000 habitants doit conduire à « une redéfinition des territoires à développer » et non pas nécessairement à une réduction des surfaces constructibles ;**
- **Désenclaver le pays de Gex et développer des transports publics ;**
- **Redéfinir la RD1206.**

PLUi-H/SCoT du Pays de Gex

Scénario - enjeux



Copil « Centre-Est » du 26 01 2017

Liste des participants

Nom-Prénom	Titre
Aurélie CHARILLON	Maire – Prévessin-Moëns
Jean-Claude CHARLIER	Maire adjoint - Prévessin-Moëns
Daniel RAPHOZ	Maire – Ferney-Voltaire
Christian ALLIOD	Maire adjoint - Ferney-Voltaire
Olivier GUICHARD	Maire adjoint - Ornex
Max GIRIAT	Maire adjoint - Ornex
Vincent SCATTOLIN	Vice-Président « Aménagement » - CCPG
Jean-François OBEZ	Vice-Président « Transport » - CCPG (et Maire d'Ornex)
Michelle CHENU-DURAFOUR	Vice-Présidente « Habitat » - CCPG
Pierre-Alain THIEBAUD	Chef de projet PLUiH - CCPG
Timothée HUBSCHER	CITADIA Conseil
Manon ORHANT	CITADIA Conseil

Code couleur utilisé

Phrase en gras : compléments à apporter / point en attente ou à corriger

Phrase en rouge : enjeux complémentaires identifiés

SCENARIO HORIZON 2030 / ARMATURE URBAINE

- La méthode de hiérarchisation établie en fonction des commerces, équipements, services et transports en commun a tendance à lisser les besoins des communes. **Il est nécessaire de faire ressortir les disparités** (en transport en commun par exemple, à Prévessin-Moëns)
- Il est rappelé que les faux résidents ne sont pas comptabilisés dans les recensements officiels. **Toutefois, cette composante doit être intégrée aux réflexions ;**
- **Une définition des « dents creuses » est souhaitée ;**
- **Une définition des « logements abordables » est souhaitée ;**
- Il est rappelé que le Grand Genève incite à urbaniser à proximité des axes ferroviaires ;
- Nécessité de développer de manière prioritaire les villes frontalières, mieux desservies en transport en commun afin d'éviter un report sur les communes plus éloignées et ainsi augmenter le trafic routier ;

- La réduction des zones ouvertes à l'urbanisation, induite par le projet de territoire, est jugée importante. Il est craint qu'un tel choix provoque une augmentation du prix du foncier/immobilier. En réponse, **il est donc rappelé qu'une réelle politique d'habitat sera engagée pour accompagner le développement fixé ;**

ENJEUX

- **Il est nécessaire d'organiser les enjeux par thématiques et sous thématiques ;**
- **Articuler développement urbain et infrastructures de transport ;**
- **Préciser que les « P+ R » seront développés à Ferney et pas uniquement à Ornex ;**
- **Ajouter un enjeu sur la desserte des hameaux en TC ;**
- **À Ornex, un travail de protection de certains secteurs devra être poursuivi. La volonté est de maintenir une certaine qualité de vie, notamment dans les zones pavillonnaires et les espaces de petits collectifs. Un travail de granulométrie devra être réalisé.**
- **À Prévessin, la volonté est de densifier à proximité des axes de mobilité, de rééquilibrer l'implantation des logements sociaux dans les centres et de préserver les zones pavillonnaires ;**
- **Prévessin souhaite également se distinguer de ses communes voisines (Ferney et Saint-Genis) en conservant un caractère « vert » et « aéré » ;**
- **Ajouter l'enjeu économique suivant : « Renforcer (la qualité de) l'accueil touristique, la culture, les loisirs et les activités nocturnes (hôtels, bars, cinémas, etc.) » ;**
- **Supprimer l'enjeu « étendre la zone commerciale de Bois Candide incluant un centre technique municipal » (projet en cours) ;**
- **Maintenir le tissu commercial et artisanal de la zone d'activités de « la Maladière » (Ornex).**
- **Anticiper le développement d'un terminal français et ses impacts sur le Pays de Gex ;**
- **Accueillir de l'artisanat sur le secteur et repousser les activités consommatrices d'espace (BTP par exemple) ;**
- **Protéger le patrimoine du territoire mais aussi ses abords ;**
- **Donner une typologie « Voltairienne » au secteur ;**
- **Valoriser également l'entrée sur le territoire français par la douane de Prévessin ;**
- **Modifier l'enjeu « attirer des professionnels de santé (par le développement de maisons pluridisciplinaires)**
- **Modifications concernant l'adaptation des équipements :**
 - **Ajouter un équipement sportif à Ornex + 1 nouvelle école (10 classes)**
 - **Pas 2 mais 3 projets de crèches (1 crèche est comprise dans la ZAC)**
 - **Dans les équipements accompagnant du grand âge, supprimer le projet d'accueil multigénérationnel et le remplacer par un projet pour tout type de personnes âgées**
 - **Le diagnostic doit révéler les besoins en matière d'accueil du grand âge. Le PLUiH s'adaptera en suite à ces besoins**
 - **Développer un nouveau collège international ;**
 - **Préciser que l'équipement sportif intercommunal Ferney/Prévessin sera financé par Ferney-Voltaire ;**
 - **Développer un nouveau centre de secours sur le secteur ;**

- Il est évoqué la problématique des équipements publics de maîtrise d'ouvrage communale (type école) qui sont supportés financièrement uniquement par les communes frontalières ;

A transmettre aux communes

- Les bases INSEE détaillées « équipements, commerces, services et emplois » afin de les mettre à jour si besoin ;